



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc

Commission Sportive

(Cibles anglaises et Beursault)

Divisions régionales et Tournoi Régional Jeunes

Cahier des Charges

Adopté au Comité Directeur du 27/09/2025



Préambule :

L'organisation des épreuves de Divisions Régionales et Tournoi Régional Jeunes font l'objet d'un règlement sportif.

Ce cahier des charges a pour but d'aider les organisateurs de ces compétitions à proposer un format de compétition cohérent d'une étape sur l'autre et avec un niveau de prestations le meilleur possible. Ce document est amendable si besoin.

- **Objectifs :**

Définir le programme de chaque compétition, les caractéristiques du terrain, le nombre de personnes nécessaires à la logistique, etc...

- **Disposition type du terrain :**

- Le terrain doit être conforme à la réglementation fédérale (*Article II.1.B.1 des Règlements Sportifs et Arbitrage*) avec un minimum de 28 cibles. (Possibilité de 2 terrains proches).
- La ligne de tir et les lignes parallèles à celle-ci, les zones réservées aux équipes et à leur coach ainsi que les lignes de couloirs pour 2 cibles, espacées de 4 m minimum, seront tracées à la peinture ou à la craie. A défaut elles pourront être matérialisées avec de la ficelle.

- **Avant la compétition :**

- A l'inscription au calendrier, l'organisateur s'engage à respecter tous les termes du présent cahier des charges.
- 6 semaines avant chaque manche, l'organisateur doit faire parvenir au Comité Régional et à la Commission Sportive et à toutes les équipes engagées une invitation (qu'il aura soumis et fait valider auparavant par l'arbitre responsable) avec les renseignements habituels : Identification de l'organisateur, logos du club organisateur et du Comité Régional, date et lieu (adresse précise du terrain), programme horaire, la tenue exigée, la forme du concours (distances, blasons), présence ou non de restauration (buvette ou réservation de repas)
- Demander auprès de la mairie dont dépend le club, une autorisation de buvette selon la réglementation en vigueur.
- Le délégué technique établi un plan de cible en disposant les archers d'une même équipe sur des cibles contigüés et avec la même lettre (ex 1A, 2A, 3A..., 8B, 9B, 10B, 11B,...) Les équipes doivent être disposées sur la ligne de tir selon leur classement de la saison précédente pour la première étape ou selon le classement général pour les étapes suivantes
- Quelques jours avant ou la veille du concours, le terrain doit être tracé et le matériel mis en place, s'assurer d'en avoir suffisamment pour un remplacement éventuel (chevalets, paillons, blasons). Disposer de chronotirs en bon état (avec piles de rechange) et tout le matériel nécessaire en cas de panne électrique (panneau de gestion des tirs, drapeaux).
- Editer les feuilles de marque individuelles en double exemplaire (papier ou électronique) et les regrouper par cible sur des plaquettes (prévoir sacs étanches en cas de pluie).
- Prévenir les médias de la manifestation et inviter des personnalités.
- Installer un fléchage permettant un accès aisément au site de compétition à partir d'un lieu facilement repérable sur une carte routière.
- Le Comité Régional met à disposition de l'organisateur les pancartes d'identification des équipes, scoreurs sur demande, plan type du terrain avec implantation des cibles et repérage des matches. Certains documents peuvent être dématérialisés au format pdf.
- Il est impératif d'utiliser les documents et matériels mis à disposition par le Comité Régional.

- **Le jour du concours :**

- Afficher le règlement sur le terrain.
- Disposer de locaux pour le greffe, le poste informatique, les arbitres et pour un éventuel contrôle anti-dopage et mettre des toilettes à disposition.
- Penser pour le poste informatique, à vérifier l'état de l'ordinateur (avec dernière version du logiciel de résultat en vigueur (Résult'Arc ou autres) et de l'imprimante (stock de papier, encre).
- Prévoir, si possible, du matériel informatique de secours (ordinateur, imprimante)
- Prévoir des badges d'accréditation pour le délégué technique et les membres du Comité Régional, les capitaines d'équipes, les membres du jury d'appel, les bénévoles de terrain si ils n'ont pas de tenue spécifique, autres personnes (journalistes, photographes).
- Disposer dans la mesure du possible d'une sonorisation pour l'animation (informations, résultats, présentation des équipes).
- Prévoir des binômes de bénévoles de terrain pour le remplacement des blasons, l'agrafage, avec quelques outils de base (pinces, marteau) et la résolution des problèmes techniques.

Un binôme pour 10 cibles environ, un minimum d'un binôme pour la buvette et un binôme pour le greffe (sous peine de pénalités financières par le comité régional)

- Planifier l'heure du repas des différents bénévoles et officiels.
- Disposer de panneaux d'affichage pour les résultats et les matchs
- Pour la phase de matchs, placer une pancarte d'identification des équipes dans chaque couloir de matchs et un scoreur au pied de chaque cible (fournis par le Comité Régional).
- Prévoir une cérémonie protocolaire : discours brefs (organisateur, personnalités), podiums avec remise de récompenses, pot de convivialité

- **Délégué technique :**

- Le Comité Régional désigne un délégué technique pour chaque étape de DRE dont le rôle est d'établir une collaboration étroite avec l'organisateur. Il doit avoir une bonne connaissance des règlements et du cahier des charges. Il doit aussi en tant que représentant officiel du Comité Régional, veiller à la réputation de celui-ci.
- Il prend contact avec l'organisateur quelques jours avant la compétition pour organiser sa venue, expliquer son rôle, demander de l'aide et poser ses questions éventuelles.
- Il gère avec le responsable informatique de l'organisation, la saisie des résultats et le programme des phases finales.
- Il veille au bon déroulement de la compétition dans le cadre du programme établi initialement.
- Ses frais (déplacement, hébergement, repas) sont pris en charge financièrement (sur justificatifs) par le Comité Régional sauf le repas le jour du concours pris en charge par l'organisateur.
- Les feuilles de marque par équipes pour les phases finales sont éditées par le délégué technique.

- **A l'issue du concours :**

- Le club organisateur doit envoyer les résultats du tir de qualification du concours à la FFTA par l'intermédiaire du logiciel de résultat en vigueur (Résult'Arc ou autres), le jour même de la compétition.
- Le délégué technique transmet les résultats complets (qualifications classement des équipes et classement de l'étape) au format pdf au Comité Régional, à la Commission Sportive, à l'arbitre responsable dans les meilleurs délais.

- **Programme type :**

- 08h30 - 09h00	Greffé - Inspection du matériel
- 09h00 - 09h45	Echauffement sur cible (3 volées)
- 09h45 - 10h00	Réunion des capitaines d'équipes (DRE)
- 10h00 - 12h15	Tir de qualification - 2 x 6 volées de 6 flèches en 4 mn - Rythme ABC ou AB-CD
- dans l'heure qui suit les tirs	Résultats individuels, classements des équipes, repas, mise en place du terrain pour les phases finales
- 1h après la fin des tirs	Début des matchs précédés de 3 volées d'échauffement
	Cérémonie protocolaire - Podiums à l'issus des matchs

- **Date d'application :**

- Le présent cahier des charges est applicable à partir du **27 septembre 2025**

Tracé terrain pour match Division régional Excellence

